

# Courrier Fédéral

N° 384

du 01.03.14 au 07.03.14

Encart

Appel à candidatures  
du 40<sup>e</sup> congrès

Fédération  
des Travailleurs  
de la Métallurgie CGT

ISSN 0152-3082



## EDITORIAL

8 mars, 18 mars, deux étapes d'une dynamique revendicative à construire page 3

## IHS

Cécile Ro-Tanguy

Grand-officier de la Légion d'Honneur

Votre IHS développe ses activités, mais a besoin de vous

page 2

page 7

## LUTTES ET SUCCES

Fagor-Brandt

Ne pas laisser partir notre savoir-faire

pages 4 à 5

Grève chez Valéo Angers

page 5

Renault Retail Group

Les salariés exigent une autre répartition des richesses

pages 6 à 7

## PUBLICITE

page 8

## Courrier Fédéral

Fédération des Travailleurs  
de la Métallurgie CGT  
263 rue de Paris - case 433  
93514 Montreuil cédex

Tél. 01.55.82.86.19

Fax : 01.55.82.86.53

<http://www.ftm-cgt.fr>

courriel : communication @ftm-cgt.fr

Directeur de publication : Ph. Martinez  
Rédactrice en chef : L. Buchheit  
Rédactrice : M. Vergnol  
Maquette : S. Bouzidi

Hebdomadaire,  
Prix : 0,63 euro  
Abonnement annuel :  
29,61 euros

Commission paritaire  
0418 S 06 474  
Imprimé par nos soins

## CECILE ROL-TANGUY GRAND-OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

*Ce 20 février, dans les salons d'honneur du palais de l'Élysée, une grande dame était honorée par les plus hautes instances de notre pays : notre camarade Cécile ROL-TANGUY était élevée au rang de grand-officier de la légion d'honneur des mains même du Président de la République.* > Claude Ven, président de l'IHS métallurgie

Cette cérémonie fut l'occasion de rappeler, au travers de son parcours, la place et le rôle majeur des syndicalistes CGT et des militants communistes dans la résistance à l'occupant nazi, la libération du territoire national et l'écrasement du régime hitlérien.

Fille de François Le Bihan, un des membres fondateurs du Parti Communiste Français, Cécile a toujours été, et depuis son plus jeune âge, une militante ardente et dévouée. Embauchée à 17 ans comme dactylo au syndicat des métaux parisiens, elle y fait la connaissance d'un jeune homme volontaire, animateur des luttes aux côtés de Jean-Pierre Timbaud, Roger Linet et toute l'équipe des dirigeants de l'époque. Henri Rol-Tanguy vient d'entrer dans sa vie et cela pour les 65 années qui suivront. Lorsque celui-ci rejoint, en 1937, les Brigades Internationales pour se battre aux côtés des républicains espagnols contre les fascistes de Franco, elle accepte d'être sa marraine de guerre. Et c'est en toute lucidité qu'ils décident de se marier en avril 1939. En effet, Henri lui assure que d'ici 6 mois il y aura la guerre.

Henri mobilisé, Cécile vivra seule la défaite, l'occupant nazi défilant sur les Champs-Élysées, l'arrestation de son père qui sera déporté en 1942 et ne reviendra pas d'Auschwitz, mais aussi la mort de sa fille. Aussitôt elle rentre en résistance : « *je n'avais plus rien à perdre, je suis entrée dedans sans état d'âme... c'était mon chagrin, c'était aussi ma façon d'y faire face* ». Elle sera alors, tour à tour, Jeanne, Yvette ou Lucie. Henri est démobilisé en août et c'est grâce à elle qu'il rejoindra, à son tour, la résistance et reprendra contact avec les camarades. Dès lors, ils s'engagent tous les deux dans la lutte clandestine contre l'occupant sans renoncer à leur vie de couple. Hélène, l'aînée de leurs quatre enfants, naîtra en mai 1941 puis Jean en novembre 1943. Au cœur des années les plus sombres de notre histoire, dans la crainte permanente d'être suivie, découverte, trahie, la peur au ventre, toujours sur la brèche, de logements en caches, Cécile assure sa mission d'agent de liaison. Profitant du landau ou prennent place ses enfants, elle transporte des journaux clandestins, des revolvers, des grenades quand ce n'est pas la mitraillette d'Henri. Ils rédigent ensemble la publication clandestine : le franc-tireur parisien.

Chef des FFI de l'Île de France depuis mai 1944, Henri est l'instigateur du soulèvement parisien et c'est Cécile qui tape le texte de l'appel à l'insurrection en août 1944. Femme d'officier, du colonel ROL, après la libération, elle n'en continuera pas moins à exprimer et défendre ses idées. Militante du droit des femmes, elle rappellera sans cesse que si le Général de Gaulle leur a concédé le droit de vote en 1945, c'est bien par la lutte qu'elles l'ont gagné.

Et c'est encore au nom des femmes, de celles qui se sont engagées dans la résistance, qui se sont battues, sont mortes ou disparues, anonymes, rentrées chez elles à la libération sans aucune reconnaissance, qu'elle accepte aujourd'hui l'hommage de la Nation.

Cette grande dame qui, tout comme son mari, n'avait pour seule ambition personnelle que de travailler au service des autres, n'a pas le sentiment d'avoir eu une vie ou un comportement exceptionnel. A la demande de Cécile, notre Fédération était représentée lors de la cérémonie en la personne du président de notre IHS.

Nous aurons prochainement l'occasion et notamment au 40<sup>ème</sup> congrès, de lui témoigner notre admiration et notre reconnaissance pour ce parcours exemplaire, mais aussi notre affection et notre amitié, à cette camarade toujours présente à nos côtés.



# L'éditorial

**Christian Pilichowski,**  
*membre du Bureau Fédéral*



## 8 mars, 18 mars, deux étapes d'une dynamique revendicative à construire

La jeunesse de France rêve d'en découdre titrait «le Monde» le 25 février dernier avec, à l'appui un sondage des 18-35 ans. Ainsi, 77% des jeunes estiment qu'on ne peut pas s'en sortir sans solidarité. 61% des 18-35 ans et 54% de ceux qui ont un CDI, sont prêts à participer à un mouvement de révolte d'une grande ampleur. 64% des jeunes femmes et 56% des jeunes hommes estiment ne pas être payés à hauteur de leur qualification. Ces éléments seront au cœur de nos assises des jeunes les 5 et 6 mars. La CGT peut contribuer à ce que leur colère se mue en un mouvement revendicatif de grande ampleur. Montrons-nous à la hauteur des attentes.

Nous sommes de ceux qui refusent les mesures d'austérité. Nous sommes de ceux qui considèrent qu'il existe des alternatives pour relancer l'emploi industriel. Nous sommes de ceux qui préfèrent se battre plutôt que de se résoudre à la régression sociale. Nous sommes de ceux qui appellent à relever la tête. Nous ne sommes pas des victimes de l'on ne sait quel phénomène qui nous échapperait. Nous combattons les logiques économiques capitalistes à l'œuvre, nous proposons des mesures de justice et de progrès social parce que historiquement le progrès social a toujours été le seul moteur du développement économique. Il l'a précédé et n'en a jamais été une conséquence. Nous produisons suffisamment de richesse dans ce monde pour que nous vivions tous décemment. Nous sommes de ceux qui luttent car nous sommes indispensables pour concevoir les produits et services répondant aux besoins des êtres humains. Nous sommes indispensables pour faire tourner nos usines. L'entreprise c'est nous ! Sans nous rien ne fonctionne ! C'est notre force potentielle.

Alors 2 échéances se présentent à nous. Le 8 mars, journée internationale pour le droit des femmes est une opportunité pour porter plus en avant les enjeux d'égalité professionnelle sur le lieu de travail. Car après 6 lois successives, l'écart de salaire entre les femmes et les hommes est toujours de 27% ! La méthode utilisée ne règle pas la situation. Il faut donc en changer. Ou plutôt, ne faut-il pas en revenir aux fondamentaux comme l'a montré le riche débat des assises de l'égalité professionnelle le 25 février ? Pour la CGT, le salaire est le paiement de la qualification pour un temps donné. On définit la qualification comme l'ensemble des savoirs, savoir-faire, savoir-être. Le 8 mars 2014 peut permettre de relancer un

débat sur l'identification et la reconnaissance des qualifications et leur juste paiement dans la perspective d'une égalité professionnelle. Évidemment, le contenu du travail a évolué et une redéfinition des capacités par coefficient s'impose. Débattons-en !

De plus, le 18 mars, nous aurons la possibilité de franchir une étape pour élever le rapport de forces en notre faveur. Notre persévérance à construire des luttes unitaires commence à payer. D'autres forces syndicales se mettent en action et nous ne nous en plaignons pas car la question de l'unité syndicale est une des clés à l'élargissement d'un mouvement. Au cœur de cette journée figurent nos revendications pour des augmentations de salaires, pour la création d'emplois industriels, pour la défense et l'amélioration de notre système de protection sociale et de retraite. Les premières propositions patronales lors des Négociations Obligatoires tournent toutes autour de 1% d'AG, alors que le patronat reconnaît que le montant des dividendes versés en 2013 a augmenté de 4% ! Nous revendiquons 10% comme acompte d'un véritable rattrapage du pouvoir d'achat.

Quel est le niveau de rapport de forces nécessaire pour y parvenir et sur quelle durée ? Là réside notre défi. Pour le relever nous disposons d'outils de haute qualité. Le livret sur «ce que nous coûte le capital» est LE support le plus efficace aujourd'hui pour porter notre bataille revendicative. Utilisons les arguments, les données chiffrées précises qu'il contient pour développer une bataille des idées d'un niveau sans précédent. C'est l'outil essentiel, non pas pour mener une bataille purement idéologique, mais pour mener une bataille des idées au service de nos objectifs revendicatifs. Il n'y a pas d'un côté, une campagne sur le coût du capital et, en parallèle, des actions revendicatives. Il y a des perspectives d'actions revendicatives avec des supports argumentaires pour démontrer la pertinence de nos propositions, pour contrecarrer les mensonges portés à longueur de temps par les patrons et le gouvernement sur la réalité économique en France et en Europe. Les débats à partir du livret pour la construction de revendications et des illustrations concrètes personnalisées dans chaque entreprise sont indispensables pour mobiliser le 18 mars, ouvrir des perspectives et aller vers d'autres journées d'actions. Voyons grand, allons-y sans retenue !

# FAGOR-BRANDT

## NE PAS LAISSER PARTIR NOTRE SAVOIR-FAIRE



*Le 19 février dernier, les Fagor-Brandt étaient dans la rue. Les sites vendéens sont menacés de fermeture. 300 salariés manifestaient à Rueil-Malmaison, au siège social de l'entreprise. L'avenir de Fagor-Brandt reste suspendu à la décision du tribunal de commerce, prévue le 27 février. En attendant, le retour de la délégation reçue par le ministre du Redressement productif, Paul BRIGLIA, délégué CGT du site lyonnais de Fagor-Brandt nous accorde une interview. > Bruno Troulet, Conseiller fédéral*

### **Quelle est la situation chez Fagor Brandt ?**

*Le dépôt de bilan du groupe annoncé en novembre dernier risque de mettre au chômage jusqu'à 1 800 salariés, plus 400 à Lyon, ce qui fait 2 200. Nous sommes liés à l'offre d'un repreneur potentiel qui s'appelle Cevital. C'est une première chose. La deuxième chose, c'est que même si Cevital reprend une partie du groupe, il ne reprend que 1 200 personnes sur 1800. Il ne reprend toujours pas le site de Lyon. Ça fait toujours 400 emplois en moins. C'est un vrai problème, le principal sujet de la lutte. Une partie de l'électroménager, fabriquée en Vendée, sera rayée de la carte si l'offre n'évolue pas.*

### **C'est-à-dire ?**

*Nos usines fabriquent de l'électroménager de lavage pour l'essentiel et aussi l'une d'elles des micro-ondes. L'offre de reprise ne concerne pas toute l'activité de production. C'est donc suite à cette offre de reprise trop insuffisante qu'on se retrouve devant Bercy à demander des comptes à notre ministre.*

### **C'est une situation dramatique et récurrente qui frappe la majeure partie de l'industrie en France aujourd'hui n'est-ce pas ?**

*Je pense que l'on a aussi une problématique de volonté politique au niveau de l'industrie. En France, on sait qu'il y a une désindustrialisation importante. Trop importante. Le gros électroménager fait partie maintenant de cette industrie qui a tendance à disparaître. Chacun d'entre nous a chez lui une machine à laver, du gros électroménager, voire même plusieurs machines de ce type, qui correspondent à des besoins réels. Ce sont des biens utiles et renouvelables, qui sont le standard des équipements des familles. Ces appareils ne devraient pas être fabriqués à des milliers de kilomètres d'ici, mais nous devrions pouvoir continuer à fabriquer l'électroménager qui couvre nos propres besoins. Il y a aussi la question de l'empreinte écologique. Fabriquer loin de la France et transporter les machines pour les vendre ici n'est pas écologique.*

La filière électroménager en France est donc source de nombreux emplois. Ne devrions-nous pas mieux la défendre, la maintenir en pleine activité ?

*C'est une industrie qui a de multiples métiers. C'est-à-dire qu'on sait travailler en France la plasturgie, la tôlerie, la sérigraphie, aussi la câblerie. Ce sont des métiers maîtrisés ici et il y en a énormément. C'est aussi une industrie qui permet d'employer les jeunes, ne l'oublions pas. On pourrait largement employer une partie de la jeunesse dans cette industrie parce qu'on a besoin de personnes qui n'ont pas forcément de diplôme. Ça s'est vu dans le passé, on a formé énormément de gens. Des gens qui, petit à petit, se sont trouvés un avenir grâce à notre industrie. Et c'est cette idée là qu'on défend aujourd'hui dans la rue : nos emplois et notre vision de l'industrie. Ce que l'on demande à nos politiciens, c'est qu'ils prennent conscience qu'il n'y aura pas de baisse durable du chômage si on détruit des pans entiers de l'industrie, si on laisse partir ce savoir. On lutte aussi pour ça.*

### **Parallèlement à cette interview, voici quelques éléments additionnels concernant l'avenir du groupe Fagor-Brandt**

Le tribunal de commerce de Nanterre a reporté l'examen des offres de reprise des sociétés françaises du groupe Fagor-Brandt en redressement judiciaire. Dans un communiqué le groupe indique : «ce délai est destiné à permettre aux candidats à la reprise, Cevital et Variance Technologie de compléter et améliorer leur projet de reprise», indique-t-il dans un communiqué. L'objectif demeure d'aboutir à une reprise du groupe début mars, précise Fagor-Brandt. Le groupe algérien Cevital propose une offre de reprise prévoyant de conserver uniquement les usines de Vendôme, d'Orléans, le siège et les services après-vente (sans garantie de sauvegarde des emplois). Une autre offre de reprise concernant les sites vendéens de La Roche-sur-Yon et d'Aizenay, est conduite par l'entreprise de plasturgie Variance Technologies et concerne 207 emplois sur 440. Mais cette offre semble particulièrement fragile et le plasturgiste menace de se retirer. La CGT désapprouve que les sites vendéens soient à l'écart de l'offre de Cevital. Il faut savoir que le milliardaire algérien Issad Rebrab, patron de Cevital, répète que les sites vendéens ne l'intéressent pas. Il estime que la production d'appareils de lavage, qui est pourtant la spécialité de l'usine de La Roche-sur-Yon, n'est pas rentable en France. Le milliardaire algérien veut monter une grosse usine en Algérie, au détriment évident des sites français. La menace qui pèse sur les sites français existe aussi ailleurs en Europe, par exemple en Espagne et en Pologne.

## ■ LUTTES ET SUCCES

### La grève chez Valéo Angers



A Angers, depuis le début de la semaine, une majorité d'opérateurs débraye pour signifier à la direction leur ras le bol de sa politique salariale. Leur demande est aussi légitime que simple : travailler pour gagner leur vie et que leurs revendications soient prises au sérieux. Alors que les derniers chiffres sur les résultats du groupe VALEO montrent que tous les salariés peuvent profiter de ces énormes résultats, la direction du groupe préfère octroyer cette manne uniquement à ses actionnaires. Le partage équitable, la répartition légitime avec les salariés ne semble pas de mise chez Valéo. Alors que sur le groupe, le chiffre d'affaires est en hausse de 9%, le résultat net de 18% (439 millions d'euros), que sur le pôle visibilité le chiffre d'affaires augmente de 16% et que l'on voit les actions grimper de 128 % en un an (du jamais vu...), la direction propose des clopinettes.

Voici ce qui est proposé :

- AG : 0,7% en janvier et 0,3% en avril
- AI : 0,2%
- Talon de 14 €
- 20 € pour chaque changement de coefficient
- Une augmentation de la prime de transport de 5%
- Un complément d'indemnisation brute pour les congés paternité
- Et une prime de 80 € bruts en mai

### **Dernière minute**

*«Dans la nuit du 26 au 27 février, à 3h00 du matin, nos camarades ont signé un accord de fin de conflit, après approbation et vote à main levée de l'assemblée générale des grévistes présents.*

*Après une journée tendue, où la Direction a essayé de dresser les «blouses blanches» contre nous, celle-ci a remis une convocation en référé à 18 salariés pour trouble manifeste à l'ordre public, voire blocage des portes.*

*De notre côté, nous nous sommes adressés par tract à l'ensemble du personnel et avons ouvert les portes pendant 1 heure pour ouvrir les négociations.*

*Les négociations ne donnant rien, les portes ont été rebloquées et ce n'est qu'à 3 heures du matin que la Direction a accepté un accord de fin de conflit qui octroie : 38€ minimum d'augmentation générale, plus 20€ de prime mensuelle et quelques autres petits avantages résiduels.*

*L'accord comporte aussi une clause de ne pas continuer le référé ni d'engager des sanctions à l'encontre du personnel gréviste et la réouverture des N.A.O.*

*Il est certainement trop tôt pour tirer le bilan de ce conflit difficile, mais nos camarades sont persuadés que nous sommes allés au bout du possible et que comme me le disait un gréviste cette nuit : «cela leur apprendra à nous respecter».*

## LES SALARIES EXIGENT UNE AUTRE RÉPARTITION DES RICHESSES



*Renault Retail Group (RRG) est le distributeur officiel des marques Renault et Dacia. C'est le second distributeur européen présent dans 12 pays en Europe. Les 19 et 20 février derniers, 31 succursales françaises étaient en grève. Joël Bocanfuso, à la fois animateur de l'USTM 93 et administrateur CGT de Renault Retail Group nous a reçu à cette occasion et accordé une interview.* > Bruno Troulet, Conseiller fédéral

### **Quelles sont les exigences des salariés ?**

*Les exigences des salariés, c'est bien sûr déjà les revendications CGT qui sont collectées tous les mois auprès des salariés. Entre autres, 50 euros minimum d'augmentation, une mise en place de la reconnaissance de l'ancienneté sous différentes formes, soit évolutive en augmentation tous les quatre ou cinq ans, soit sous forme de prime et la revalorisation des allocations que l'on touche deux fois par an, de façon à avoir l'équivalent d'un treizième mois qui n'existe pas chez RRG. Mais bien sûr à cela, se greffe un nombre important d'autres revendications qui sont parfois communes à tous les salariés RRG, parfois plus locales, notamment sur les conditions de travail. Les sujets couverts par les revendications sont nombreux et variés.*

### **La mobilisation est forte, comment expliquer ce succès ?**

*Mon sentiment aujourd'hui, compte tenu du point lutte qui vient d'être fait, c'est qu'il y a beaucoup plus de salariés en grève que les années précédentes au moment des NAO. Ce qui prouve qu'il y a une forte attente des salariés. Il faut parler de succès concernant*

*certains sites de Renault Retail Group où il y avait très peu de mouvement par le passé. Ils sont aujourd'hui dans la lutte c'est un signe encourageant et positif. Certaines catégories de personnels sont aussi engagées et pourtant, on ne les avait jamais vues dans les luttes. Ces salariés sont là, porteurs des revendications avec les générations de syndicalistes plus expérimentés. Il y a véritablement quelque chose qui se passe. Les salariés ont véritablement envie d'avoir leur dû. Les résultats que Renault affichait en même temps que ce qui est donné aux actionnaires, ont un impact dans la tête des salariés. Quand Renault annonce que pratiquement deux tiers des bénéfices sont redistribués aux actionnaires, il y a quand même quelque chose qui ne va pas. Aujourd'hui, nous voulons que l'argent soit redistribué à ceux qui créent les richesses, c'est-à-dire à nous.*

### **Comment analyser ce nouvel engagement de ces catégories de personnel sur le terrain ?**

#### **Le vrai changement c'est maintenant ?**

*Oui, ça a changé. Il y a beaucoup plus de catégories professionnelles qui ont conscience de tout ça et qui ont envie de faire quelque chose. Ceci étant, le pas*



# ÉLUS DE CE ET CHSCT, VOS ENJEUX SONT NOS PRIORITÉS

*Pour construire ensemble des alternatives viables :*

- Emplois et enjeux sociaux
- Conditions de travail et de rémunération
- Droits des salariés et des élus

*Un accompagnement  
sur mesure :*

- Appui à la négociation d'accords
- Assistance lors de restructurations
- Conseil et expertise  
lors de réorganisations



Des spécialistes **sectoriels**  
répartis sur **tout le territoire**  
pour une **réactivité optimale**

